



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Répercussion de la baisse des cours du pétrole

Question écrite n° 27660

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la répercussion auprès du consommateur de la baisse des cours du pétrole. La conjonction de l'épidémie de coronavirus et de l'échec de la dernière réunion de l'Organisation des pays producteurs de pétrole pour les cours ont eu pour conséquence une baisse du prix du baril de pétrole brut de l'ordre de 20 à 30 %. Cette baisse devrait en toute logique être répercutée de manière significative sur les prix payés à la pompe par les consommateurs, et notamment par les consommateurs français pour qui le prix du carburant est un poste budgétaire important. Si le prix du gasoil et de l'essence à la pompe ont baissé d'une dizaine de centimes, les français constatent néanmoins que la baisse du cours du pétrole n'est pas répercutée de manière satisfaisante par les distributeurs de carburants. En septembre 2019, l'augmentation de 6,4 % du prix pétrole en dollar avait été immédiatement répercutée avec une hausse de 5,8 centimes d'euro pour le diésel, 4,20 centimes d'euro pour le SP 95 et 4 centimes d'euro pour le SP 98. En mars 2020, la baisse du prix du pétrole de près de 30 %, s'est traduite par une baisse de 3 centimes d'euro pour le diésel, de 2,46 centimes d'euros pour le SP 95 et de 2,32 centimes d'euros pour le SP 98. Les Français, qui ont subi entre 2017 et 2019 la hausse continue du prix du pétrole et des taxes sur le carburant, hausses immédiatement répercutées à la pompe, s'attendent de façon légitime à une baisse symétrique des prix à la pompe. Il lui demande par conséquent quelle initiative le Gouvernement entend prendre pour que la baisse des cours du pétrole bénéficie en temps réel aux consommateurs.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27660

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2020](#), page 2284

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)